



Municipalité  
Mont-Saint-Pierre

**AVIS PUBLIC**  
**MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AVIS PUBLIC** est donné que lors de la séance ordinaire du 5 février et du 5 mars 2025, le conseil municipal a adopté la résolution 13-01-2025 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal en raison de l'absence de plusieurs membres du conseil.

Par conséquent, le calendrier des séances ordinaires est modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire initialement prévue le 5 février 2025 est devancée au 4 février 2025 ;
- La séance ordinaire initialement prévue le 5 mars 2025 est devancée au 4 mars 2025 ;

Donné à Mont-Saint-Pierre ce 28 janvier 2025

  
\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Tanguay  
Directrice générale secrétaire et trésorière